

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/10/2025

Référence
D2025_45

Objet de la délibération
Délibération relative à une demande de subvention de la FCPE de Bazoches-les-Gallerandes pour le marché de Noël 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	8	6

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité Pour :6 Contre : 0 Abstention : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi vingt-quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents :

Mmes BRUCHET Delphine, VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire, SEVIN Nathalie

MM. FLEUREAU Éric, BEDU Stéphane, MARTIN Joseph, MORGEAT Guillaume

Excusé(e-s) :

Absent(e-s) :

A été nommé(e) secrétaire : Mme DESFORGES Anne-Claire

Délibération relative à une demande de subvention de la FCPE de Bazoches-les-Gallerandes pour le marché de Noël 2025

La Section FCPE (représentants des parents d'élèves maternelle et primaire) de Bazoches les Gallerandes sollicite une subvention de la mairie de Tivernon pour le marché de Noël 2025 le 30 novembre à Bazoches les Gallerandes.

Cette subvention servirait à financer deux devis de prestation à cette occasion :

- La présence de Poneys, prestation dont le devis s'élève à 300€
- Un train vapeur pour des circuits dans la ville de Bazoches à cette occasion : prestation dont le devis s'élève à 500€.

L'association a précisé avoir également sollicité les mairies de Chaussy et Bazoches les Gallerandes.

Madame le Maire précise que
la CCPNL a compétence pour le scolaire et qu'elle subventionne

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le :

Et
Publication ou notification du :

les coopératives des écoles.

2 habitants de la commune sont actifs dans cette association

Cet évènement profitera à l'ensemble des enfants de Tivernon et leur famille.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **D'ACCORDER la somme de 50 €** en subvention à la FCPE de Bazoches les Gallerandes dans le cadre de la manifestation du marché de Noël 2025.
- **Mandate** Madame le maire pour signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/10/2025
Le Maire
Delphine BRUCHET